

# L'ÉGALITÉ CHEZ LES CATHARES

---

La société médiévale ignorait le concept d'égalité. À l'époque médiévale tous les hommes ne naissent pas libres et égaux en droit. Il y avait d'une part la noblesse et d'autre part le peuple des besogneux et des culs terreux. Ces derniers étaient asservis ou dominés par les premiers.

Cet ordre social était inégalitaire parce qu'il reposait pour partie sur les valeurs de la bible. Les puissants, les dominants détenaient leur statut de Dieu. Ils étaient de droit divin. L'Église catholique était garante de cet ordre social. C'est elle qui couronnait les rois et qui appelait les peuples à se soumettre à ces autorités. En revanche les cathares disaient exactement le contraire. Pour eux, le pouvoir n'était pas d'origine divine mais diabolique. C'était le diable qui dominait et non ce Dieu qui s'était manifesté en Jésus. La foi cathare renversait l'ordre social de son temps. Elle prônait une égalité révolutionnaire.

L'Évangile a en effet un ferment révolutionnaire que le prêchi-prêcha ecclésiastique s'est chargé d'enterrer au profit des vieilles valeurs bibliques. Malgré les Lumières et la Révolution française, ces valeurs bibliques continuent à baigner encore largement notre société. Nous l'avons vu avec le mariage pour tous, l'idée d'une égalité de droit, quelles que soit les orientations sexuelles, à encore du terrain à gagner.

Les cathares étaient des chrétiens qui n'étaient ni catholiques ni orthodoxes. Ce qui les distinguait ce n'était pas seulement une différence de doctrine ou d'Église, mais une différence de christianisme. Si les catholiques et les orthodoxes interprétaient l'enseignement de Jésus à la lumière de la tradition juive, c'est-à-dire de l'Ancien Testament, la *Torah*, les cathares se fondaient essentiellement sur l'Évangile. Ils considéraient que le Dieu qui se manifestait dans l'Ancien Testament, Adonaï, était le diable.

Pour bien comprendre cette opposition intrinsèque entre Évangile et *Torah*, il faut ouvrir ce que l'on appelle communément l'Ancien Testament qui regroupe les livres sacrés du judaïsme, la *Torah*. On y trouve en effet les principes de séparation qui sont à l'origine de l'inégalité que contestaient les cathares. Nous en retiendrons seulement quatre.

Tout d'abord, la séparation entre l'homme et Dieu. Dans la *Torah*, l'homme est une simple créature faite de glèbe que meut le souffle divin placé en elle. La Genèse dit en effet : « *L'Éternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être vivant* » (2 : 7) . Mais une fois que cette glèbe s'effrite, se détériore, elle finit par laisser échapper le souffle divin. L'homme alors n'est plus. Il redevient poussière. La Genèse dit, et c'est ici Adonaï qui parle à Adam après l'épisode de la consommation du fruit défendu : « *C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière* » (3 : 19). Adonaï est par contraste l'exact opposé de l'homme, c'est précisément l'Éternel. Celui qui vit à jamais. Nous voyons bien ici que la *Torah* sépare très nettement l'homme de Dieu. Il ne sont pas de même nature. Dans la *Torah* il y a inégalité de nature entre l'homme et Dieu.

Ensuite, la séparation du peuple juif d'avec les autres autres peuples. Dans la *Torah*, Dieu s'est choisi un peuple, les juifs, et ces derniers prévalent sur les autres. Il suffit de voir comment sont traités les peuples qui occupaient la terre qu'Adonaï a destiné à son peuple. Il s'agit d'un véritable génocide. Par ailleurs, la Loi qu'Adonaï a transmise à son peuple par l'intermédiaire de Moïse est très claire. Le peuple élu ne doit pas se mêler aux peuples impies. Le Deutéronome rapporte en effet cet ordre d'Adonaï : « *Tu ne contracteras point de mariage avec ces peuples, tu ne donneras point tes filles à leurs fils, et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils* » (7 : 3). Nous voyons bien ici que la *Torah* sépare sciemment le peuple sensé avoir été élu des autres peuples en interdisant le socle des relations humaines, c'est-à-dire les mariages. Cette Loi de séparation est renforcée dans la *Torah* par les prescriptions alimentaires, la fallacieuse interdiction de consommer des aliments impurs. Ces prescriptions n'avaient pas d'autre but que d'empêcher toute immixtion du peuple élu, le peuple sensé être pur, avec les peuples sensés être impurs parce que ces derniers, contrairement au premier, étaient précisément sensés manger des aliments impurs. Il s'agit bien évidemment d'une impureté que la loi mosaïque invente de toute pièce pour accentuer la séparation. Non seulement on ne peut plus se marier avec les autres mais on ne peut plus manger non plus avec les autres. Nous voyons bien ici que la *Torah* institue une inégalité entre le peuple élu et les autres peuples par une codification qui sape les fondements des relations humaines. La Loi, la *Torah*, est précisément ce qui permet la distinction ou le retranchement du peuple juif des autres peuples.

Ensuite, la séparation sociale de l'homme et de la femme. Dans la *Torah*, la femme a été faite à partir de

l'homme et pour l'homme. Dans le judaïsme primitif, la femme n'avait guère de droit. Elle était sous la coupe de son mari ou de sa parenté. De plus, la femme était de nature impure à cause, entre autres, de ses menstrues. Elle ne pouvait par ailleurs accéder à la prêtrise qui était exclusivement réservé aux hommes. Les filles des prêtres avaient tout intérêt à faire très attention à ne pas céder à leurs élans du cœur. Le Lévitique prescrit en effet « *que si la fille d'un sacrificateur se déshonore en se prostituant, elle déshonore son père : elle sera brûlée au feu* » (21 : 9).

Ensuite, les femmes n'avaient le droit que d'accéder au parvis du temple, c'est-à-dire de rester au sens propre à la porte. Les hommes, eux, pouvaient bien entendu entrer plus avant dans le temple. Nous voyons bien ici que la *Torah* sépare socialement homme et femme. Elle n'accorde pas les mêmes droits et devoirs. Elle relègue la femme à un rang subalterne au prétexte de son impureté menstruelle.

Enfin, la séparation entre l'homme et l'animal. Dans la *Torah*, l'homme est placé au-dessus de la nature. La Genèse dit explicitement que l'homme a reçu d'Adonai le droit de dominer les animaux. Adonai déclare : « *que l'homme domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre* » (1 : 26). Autrement dit, la Genèse justifie ici l'idée que les animaux ont été faits par Adonai pour l'usage des hommes. Les animaux sont faits pour les hommes et les hommes peuvent en user comme bon leur semble. Il est donc légitime de les tuer et de les manger. Ils ne comptent pas vraiment. L'homme est souverain. Il est le dominateur. Sur la terre, l'homme est en quelque sorte maître après Adonai. Nous voyons bien ici que la *Torah* justifie une séparation ontologique entre l'homme et les animaux. D'ailleurs, seul l'homme est sensé avoir été fait à l'image de Dieu.

Toutes ces idées de séparations se sont naturellement perpétuées dans la tradition judéo-chrétienne. Certes, Dieu est sensé s'être fait homme mais l'homme demeure par nature distinct de Dieu. De même, si le peuple élu n'est plus le peuple juif mais le peuple « chrétien », qui rassemble toute l'humanité, il n'empêche que seuls les chrétiens sont sensés accéder au paradis tandis que les autres sont sensés aller en enfer. Les principes de distinction et de séparation sont maintenus. En outre, la discrimination de la femme demeure encore dans la tradition catholique ou orthodoxe. Les femmes ne peuvent pas devenir prêtre. Quant à ce qui concerne le monde animal c'est pire encore. Rien n'a vraiment évolué en ce domaine. La Genèse fait toujours foi même si l'on met l'accent sur la responsabilité de l'homme vis à vis de la « création ». Il est clair que le ferment chrétien du judéo-christianisme a infléchi les idées bibliques mais celles-ci se sont quand même maintenues. Il y a eu fusion, non remise en question.

Les cathares en revanche tenaient une toute autre position. Libéré du boulet de l'Ancien Testament, ils pouvaient avancer dans le sens des valeurs évangéliques. Les cathares ne lisaient pas l'Évangile avec les lunettes de l'Ancien Testament. Ils comprenaient au contraire que l'Évangile révoquait l'Ancien Testament. Il était clair pour eux que Jésus avait dénoncé le dieu de l'Ancien Testament comme étant le diable. Par conséquent c'était ce dernier le créateur du monde et c'était lui qui avait donné la Loi à Moïse. Mais le diable des cathares n'était pas le cornu aux pieds fourchus de la tradition judéo-chrétienne, l'incarnation et principe du mal. Non. Il était pour les cathares un fils de Dieu. C'était Lucifer, la gloire de Dieu, mais il avait mal tourné au point de devenir le rival et l'adversaire de Dieu. C'est alors qu'il créa son propre monde, le nôtre, pour y régner en maître. Par conséquent, et c'est important de bien le comprendre, le diable cathare n'est pas foncièrement mauvais, sa nature est au contraire bonne. Il aspire au bien et veut le réaliser mais il ne peut le faire parfaitement. Tout ce qu'il fait est frappé d'imperfection et cette imperfection c'est le mal. Par exemple, ce n'est pas par pure méchanceté qu'il tue mais par esprit de justice. Elle est là la perversion diabolique. Le diable n'est pas Amour. Il manque de dilection. Il juge et ordonne des lois qui séparent. Il tranche et retranche. Il sépare. C'est d'ailleurs le sens du mot diable. On retrouve sa racine dans diagonale. Une diagonale est bien la droite qui sépare en deux un carré ou un rectangle.

Pour les cathares, les hommes ne sont pas des créatures de Dieu. Ils sont au contraire par leur corps physique des créatures du diable. Le corps n'était que poussière. Les cathares ne remettaient pas en question le récit de la Genèse. Il était pour eux le témoignage enjolivé de ce qu'avait fait le diable qui se prétendait Dieu. En revanche, les cathares pensaient que le souffle de vie, l'âme, que le diable avait inséré dans le corps glébeux était divine. Les cathares ne se percevaient donc pas différents par nature de Dieu mais au contraire participant de la même nature. Par leur âme ils étaient fils de Dieu. Ils portaient enfouis en eux-même l'Amour de Dieu lui-même, la dilection, qui ne demandait qu'à éclore et à se réaliser ici bas. Les cathares ignoraient le concept judéo-chrétien de péché originel. Leur âme était bonne et pure. Elle n'était pas entachée du péché, ce péché qui vouait aux gémonies. Ce péché dont tout homme est sensé être coupable devant ce

Dieu qui est en réalité diable. Sa domination repose précisément sur la culpabilisation.

L'Évangile est une parole libératrice qui fait appel au meilleur des hommes. L'Évangile ne rabaisse pas, ne culpabilise pas mais élève. Il ne sépare pas l'homme de Dieu. La séparation est un instrument de domination de ce que l'on prétend Dieu sur les hommes.

Pour les cathares, il n'y a pas de peuple élu ni d'élu tout court. Dieu ne peut avoir de préférence. Son Amour, sa dilection, est universelle. Pour les cathares, toutes les âmes sont bonnes et égales entre elles et elles sont toutes destinées au salut. Pas d'enfer. Dans la théologie cathare même le diable sera sauvé. Rien de ce qui était sauvé ne sera perdu. La fin sera conforme au commencement. Le Dieu des cathares ne juge pas. Comment pourrait-il d'ailleurs juger, lui qui n'énonce pas de Loi. C'est la loi qui permet le jugement mais sans loi le jugement ne peut exister. « *Dieu est Amour* » (I Jn. 4 : 8). C'est la révélation chrétienne par excellence. Il est dilection.

L'Évangile brise toute les séparations électives ou raciales. Nul âme n'est différente en nature d'une autre. Les différences, c'est dans le monde qu'elles existent. Tous les hommes ne sont pas égaux en ce monde. Certains dominant, d'autres sont asservis. Certains sont dans l'opulence, d'autres sont dans l'indigence. Le monde est frappé de la marque du diable.

Pour les cathares, les femmes n'ont pas de droit inférieur aux hommes. Elles sont en christianisme égales aux hommes. Si les corps sont sexués l'âme ne l'est pas. Dans l'Église cathare les femmes pouvaient prêcher, bénir le pain et baptiser – Consoler en terme cathare – tous comme les hommes. Ce n'était pas le propre des cathares ou leur invention, c'était l'impératif des premiers chrétiens et de Jésus lui-même. Il avait des disciples femmes. La non discrimination des femmes est la marque même du christianisme. Paul le prêcha d'ailleurs fort bien : « *Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus Christ* » (Ga. 3 : 28). D'ailleurs, dans l'Épître aux romains, Paul atteste que des femmes occupaient de hautes fonctions au sein de l'Église primitive. Il parle d'une certaine Phœbé « *qui est diaconesse de l'Église de Cenchrées* ». Les diacres, diaconesses au féminin, étaient les auxiliaires des évêques.

L'Évangile n'assujettit pas les femmes aux hommes et leur donne les mêmes droits. Le sexe, tout comme la couleur de peau, ne peut être un motif de discrimination.

Enfin, pour les cathares, les animaux n'étaient pas des êtres inférieurs à l'homme mais des êtres doués des mêmes caractéristiques que l'homme. Ils étaient pour eux sensibles et doués d'intelligence. Mais pas seulement. Les âmes des animaux étaient les mêmes que celles des hommes. La théologie cathare énonçait qu'à la mort d'un corps l'âme, si elle n'avait pas reçu le baptême – la Consolation –, entrait dans un autre corps, quel qu'il soit, celui d'un homme comme celui d'une bête. Les cathares voyaient les animaux comme des frères de misères mais prisonniers de corps plus grossiers. Les cathares ne supportaient pas que l'on maltraite un animal. Les animaux devaient avoir droit à leur yeux aux mêmes égards que les hommes. Tous les chrétiens cathares s'abstenaient d'ailleurs de tuer et de manger un animal. C'était pour eux de la *feresza* de la « férocité ». Un chrétien n'est pas féroce, mais aimant et bienveillant. Il ne cherche pas son intérêt et ne sacrifie pas les autres sur l'autel de ses désirs ou de sa gourmandise. La mise à mort et la consommation d'un être sont pour lui des abominations. Il n'exerce pas de domination. Il n'est pas maître mais serviteur.

L'Évangile contredit l'ordre de ce monde qui réduit les êtres en proie et prédateurs. Il ne considère pas non plus que l'homme doit exercer sa domination sur le monde, et notamment sur le monde animal. Il appelle les hommes à renoncer à leurs appétits sanguinaires et à leur actions malfaisantes sur les autres. Ils doivent retrouver la puissance d'amour, la dilection, qui sommeille en eux.

En se démarquant de l'Ancien Testament, les cathares témoignaient de l'esprit évangélique. Ils tournaient le dos aux vieilles idées qui possédaient en germe beaucoup de malfaisance et de violence. L'évangile est précisément une bonne nouvelle, une nouveauté bonne, et comme le disait Jésus on ne peut mettre du vin nouveau dans de vieilles outres (c.f Lc. 5 : 35). L'Évangile est révolutionnaire dans son sens premier. Il renverse les valeurs et convertit les hommes. Il les retourne à 180 degrés. Sept cent ans nous séparent des cathares médiévaux et pourtant leur modernité est frappante. Ce qu'ils dénonçaient et défendaient demeurent d'actualité. Changer les mentalités, c'est changer de comportement. Que leurs témoignages puissent susciter ces changements. L'Église cathare doit ressurgir de ces cendres.